

DECRET D/2014/ 202 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS PREFECTORAUX
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001. Portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG/ du 20 Janvier 2014, portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/071/PRG/SGG du 07 avril 2014 portant Attributions et organisation du Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire.

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kindia :** Monsieur Kalil TOURE, Ingénieur Bâtiment, confirmé;
2. **Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Coyah:** Monsieur Karifa BAGAYOGO, Ingénieur Aménagiste ;
3. **Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Dubréka :** Monsieur Sory CONDE, Ingénieur Bâtiment, confirmé ;
4. **Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Forécariah :** Monsieur Oua TOUPOU, Ingénieur Aménagiste, confirmé ;

- Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Télémele: Monsieur Koly Soua GBILIMOU, Aménagiste, précédemment
Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Yomou ;
6. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Fria : Madame Hadja Dalanda BAH, Ingénieur Bâtiment, confirmée ;
 7. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Boffa : Monsieur Moriba DIABATE, Ingénieur Aménagiste;
 8. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Boké : Monsieur kémo Randy GAMAMY, Ingénieur Bâtiment, précédemment
Chef de Section Construction à la Direction Préfectorale de l'Urbanisme, de
l'Habitat et de la Construction de N'Zérékoré;
 9. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Koundara : Monsieur Kerfalla CAMARA, Ingénieur, confirmé ;
 10. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Gaoual: Monsieur Amadou Tahiré DIALLO, Ingénieur Aménagiste,
précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la
Construction de Boffa ;
 11. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Mamou: Monsieur Sory CAMARA, Ingénieur en Construction Rurale,
confirmé ;
 12. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Dalaba : Monsieur Pathé DIALLO, Ingénieur, confirmé ;
 13. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Pita : Monsieur Boubacar BARRY, confirmé ;
 14. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Labé : Monsieur Noumouké TRAORE, Ingénieur, confirmé ;
 15. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de
Mali : Monsieur Ernest KOLIE, Ingénieur Aménagiste, précédemment Chargé
d'études à la DATU ;

16. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Koubia : Monsieur Aboubacar FOFANA, Ingénieur, confirmé ;
17. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Lélouma : Monsieur Gérôme KOLIE, Ingénieur Aménagiste, précédemment en service à la Direction régionale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de N'Zérékoré ;
18. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Tougué : Monsieur Ibrahima DIALLO, Ingénieur, confirmé ;
19. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Faranah : Monsieur Daouda DIAKITE, Ingénieur en Construction Rurale, confirmé ;
20. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Dinguiraye : Monsieur Sanny CAMARA, Ingénieur en Construction Rurale, précédemment à la Direction Régionale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kindia ;
21. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Dabola : Monsieur Mamady DOUMBOUYA, Ingénieur, confirmé ;
22. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kissidougou : Monsieur Fodé Chérif KABA, Ingénieur Aménagiste, confirmé ;
23. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Guéckédou : Monsieur Ismael Fodé CAMARA, Ingénieur Bâtiment, précédemment Chef Section à la Direction Préfectorale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Macenta ;
24. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Macenta : Monsieur Edouard YOMBOUNO, Ingénieur, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Guéckédou ;
25. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Beyla : Monsieur Emile MASSANDOUNO, Ingénieur, confirmé ;

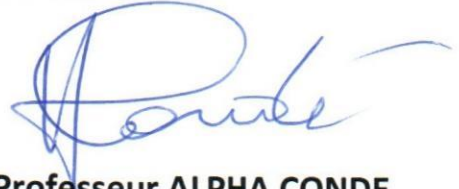
26. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Lola : Monsieur Wassiou Fili LANIPOKOUM, Ingénieur Aménagiste, confirmé ;
27. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Yomou : Monsieur Siakho DORE, Ingénieur Bâtiment, précédemment Chef de Section Construction à la Direction Préfectorale de Macenta ;
28. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de N'Zérékoré : Monsieur Ibrahima SORY BANGOURA, Ingénieur Bâtiment, précédemment Chef Section Construction à la Direction Préfectorale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de N'Zérékoré ;
29. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kérouané : Monsieur Tibou THIAM, confirmé ;
30. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Mandiana : Monsieur Abdoulaye Kadé DIALLO, Ingénieur, confirmé ;
31. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kouroussa : Monsieur El Hadj Boubacar DIALLO, Ingénieur, confirmé ;
32. Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Siguiri : Monsieur Yaya CAMARA, Ingénieur en Construction Rurale, précédemment Directeur par intérim de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kankan ;
33. Directrice Préfectorale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kankan : Madame Kadiata DIANE, confirmée ;
34. Directeur Communal de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Kaloum : Monsieur Bademba BARRY, Urbaniste, confirmé ;
35. Directeur Communal de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Dixinn : Madame Aicha TRAORE, Ingénieur Aménagiste, précédemment Chef Section Archives et Banques de Données ;
36. Directeur Communal de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Matam : Monsieur Sékou Mohamed KANTE, Ingénieur Bâtiment ;

37. Directeur Communal de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Matoto : Madame Aissata SQUARE, Ingénieur Bâtiment, précédemment Chef de Division au Fonds National de l'Habitat ;

38. Directeur Communal de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction de Ratoma : Monsieur Seydou BANGOURA, Ingénieur Aménagiste, précédemment Chef Section Contrôle Urbain.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le..... 19 SEP. 2014



Professeur ALPHA CONDE